

Type d'immeuble	Circonstance	Vie normale de l'immeuble	Vente	Démolition
Maison Individuelle. Immeuble ne comportant qu'un seul logement.		Aucune obligation.	Repérage des matériaux des listes A et B, ou fiche récapitulative du DTA actualisé. Application au 1 ^{er} février 2012.	Repérage des matériaux de la liste C. Application au 1 ^{er} février 2012.
Immeubles collectifs d'habitation	Parties privatives. Obligation pour le propriétaire de la partie privative.	Repérage des matériaux de la liste A. Constitution du « Dossier amiante – partie privative ». Application au 1 ^{er} février 2012.		
	Parties communes. Obligation pour le propriétaire de la partie communes ou du syndic.	Repérage des matériaux des listes A et B. Constitution du Dossier Technique Amiante. Mise à jour à réaliser à la première occasion et au plus tard le 31 janvier 2021.		
Autres immeubles Obligation du propriétaire de l'immeuble.				